

# SONDAGE CENTRE DE LOISIRS D'ETE 2020

## Commune de Bressey-Sur-Tille

Madame, Monsieur

Dans ce contexte de pandémie au Covid 19, . **Vous vous posez certainement la question de savoir si votre enfant ira ou non au centre de loisirs d'été que la commune organise chaque année en juillet et août.**

Nous avons de bonnes raisons de penser que les effectifs en centre de loisirs cet été seront moins importants que les autres années. Mais dans quelles proportions ? C'est la raison pour laquelle cette année nous réalisons ce sondage.

La municipalité à besoin de connaître dès maintenant les effectifs pour organiser ce service. De vos réponses dépendra l'organisation.

- Soit les effectifs d'enfants sont suffisants et le centre de loisirs d'été ouvrira le 6 juillet

- Soit les effectifs sont insuffisants et la municipalité devra se tourner vers les communes voisines (*Chevigny, Quétigny, Dijon*) pour accueillir vos enfants. Dans ce dernier cas, des conventions avec ces communes devront être signées après délibérations du conseil municipal.

Merci de compléter le questionnaire suivant avant le 31 mai, et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou le renvoyer par mail à [mairie-bressey@netcourrier.com](mailto:mairie-bressey@netcourrier.com)

### **2 remarques importantes**

1) Un questionnaire par enfant devra être complété si vous êtes intéressé par l'accueil d'été.

2) Il est inutile de compléter ce questionnaire si, à aucun moment, vous envisagez de confier votre enfant au centre de loisirs communal cet été.

Bien cordialement

Le Maire : P. MOREAU

NOM des parents.....

Prénoms des parents.....

Adresse des parents.....

Tel :.....

Mail :.....

Nom et prénom de l'enfant.....

Age de l'enfant.....

### **UN DOCUMENT A COMPLETER PAR ENFANT**

Semaine du 06 au 10 juillet	Oui	Non
Semaine du 13 au 17 juillet	Oui	Non
Semaine du 20 au 24 juillet	Oui	Non
Semaine du 27 au 31 juillet	Oui	Non
Semaine du 03 au 07 Août	Oui	Non
Semaine du 10 au 14 Août	Oui	Non
Semaine du 17 au 21 Août	Oui	Non
Semaine du 24 au 28 Août	Oui	Non
<b>RAYEZ LA MENTION INUTILE</b>		